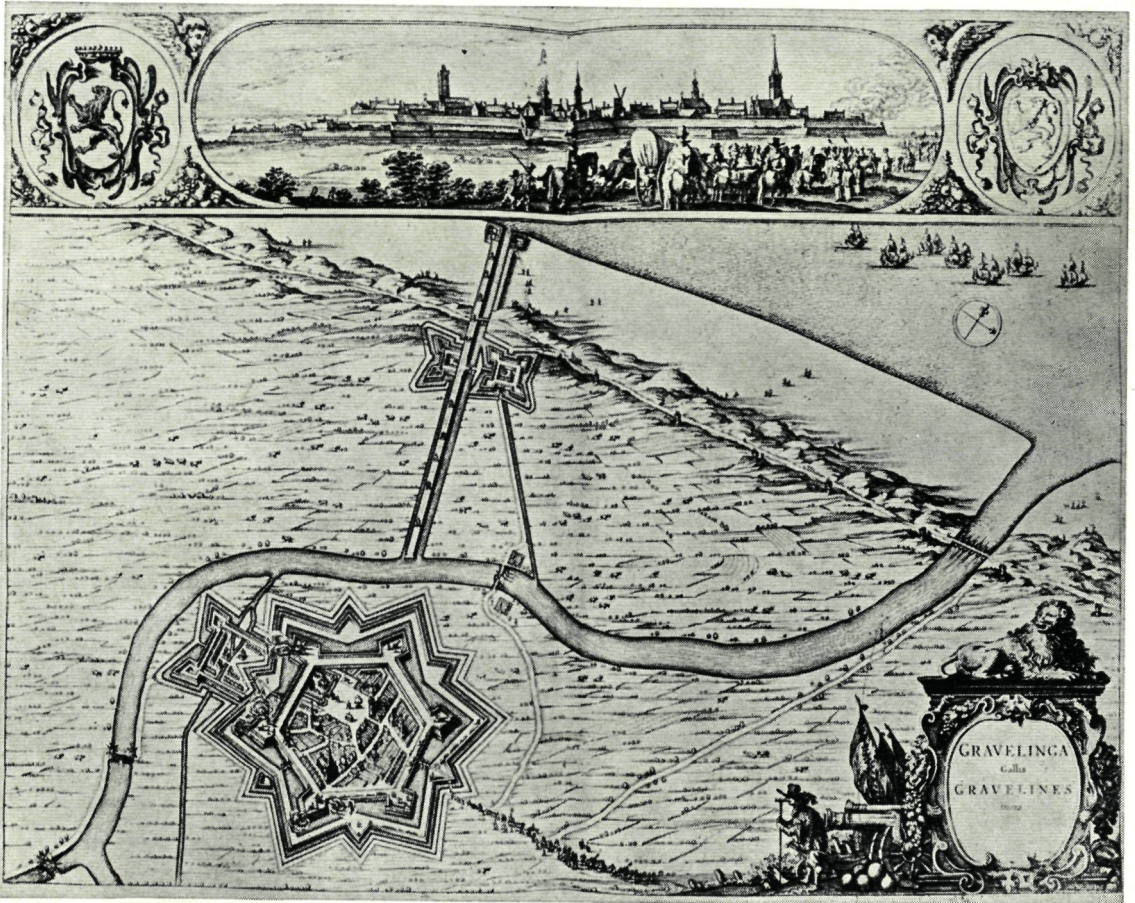


Ces pages sont dédiées à la population gravelinoise et à son Maire en témoignage de reconnaissance pour l'accueil réservé en 1914-1918 à tant de soldats belges qui n'avaient plus de foyer.

# Gravelines ou Grevelingen

En marge de l'activité navale belge 1914-1918 (III)

Par J. Verleyen



## FONDATION DE GRAVELINES

L'opinion prévaut généralement que Gravelines est une ville neuve fondée, en 1160, par le Comte de Flandre Thierry d'Alsace. Cette date et ce fondateur sont déjà cités par SANDERUS dans son immortel ouvrage « Flandria Illustrata ». Les historiens actuels s'accordent à dire que SANDERUS n'a fait que recopier de la tradition existante pour accompagner ses illustrations et que son texte ne constitue pas une source historique valable. Mais, Henri PIRENNE lui-même, qui a étudié la vie de Thierry d'Alsace et auquel nous allons nous référer, cite la même date et le même fondateur. Ces données sont, du reste, généralement reprises par les encyclopédies (la date de 1159 est parfois avancée). Il s'agit donc d'une tradition solide à laquelle deux faits ne sont certainement pas étrangers. Gravelines a été fondée du vivant du comte Thierry et celui-ci est mort, en cette ville, le 4 janvier 1168. Comme nous l'avons dit dans l'introduction, une vieille tradition repose souvent sur quelque chose de solide.

Le Professeur Dr. Adriaan VERHULST s'est penché plus particulièrement sur la fondation de Gravelines et s'est efforcé de recueillir plus de précisions. Il en est arrivé à démontrer que la fondation de la ville est légèrement postérieure et que, si Thierry y joue un rôle, la part prépondérante doit être attribuée à son fils Philippe. Ceci amène une mise au point nécessaire. Le Professeur A. VERHULST a toujours témoigné à l'égard d'Henri PIRENNE d'une réelle admiration et il le considère comme le père des historiens actuels de nos régions. Mais, n'oublions pas, comme nous l'avons dit, qu'Henri PIRENNE est né en 1862 et mort en 1935. Après lui et fort heureusement du reste, des progrès ont pu être réalisés dans la connaissance du passé et des précisions ont pu être apportées à une grande œuvre qui, dans son ensemble, demeure toujours valable.

### Thierry amène au pouvoir la Maison d'Alsace...

Henri PIRENNE (1) nous dit que la date de naissance de Thierry est inconnue. Il devait être assez jeune cependant, en 1127, lors de l'assassinat de Charles le Bon. En effet, en 1119, lorsque le trône comtal s'est trouvé vacant au décès de Baudouin VII, mort également sans postérité, plusieurs prétendants se sont fait connaître (notamment le Comte de Hainaut Baudouin III) mais Thierry ne s'est pas manifesté.

En 1127, par contre, il se présente comme le plus proche héritier. Il est en effet, par sa mère Gertrude, épouse du Landgraf d'Alsace, petit-fils de Robert 1er le Frison, comme l'étaient ses cousins germains Baudouin VII et Charles. D'autres prétendants se font connaître à ce moment ils sont tous issus de mariages conclus par Baudouin V de Lille. Ce sont Henri 1er, Roi d'Angleterre, le comte de Hollande, le comte de Hainaut et le duc de Brabant, Godefroid 1er. Le Roi de France, Louis VI le Gros, par opportunisme compréhensible dans son chef,

choisit un autre membre de la branche normande, Guillaume Cliton. Tous les prétendants évincés renoncèrent à leurs prétentions sauf Thierry.

H. PIRENNE, qui est déjà un historien actuel et, par conséquent, très prudent, nous dit que l'on sait peu de choses de la jeunesse de Thierry. Il est né, croit-on, à Bitche en Alsace et il fut élevé en allemand. Il s'est avéré cependant qu'il connaissait le latin (langue encore fort usitée officiellement à l'époque) et le français. H. PIRENNE en conclut qu'il était donc à même de comprendre les deux langues de ses futurs sujets et que l'on peut affirmer qu'il est le premier prince de chez nous connaissant les deux langues nationales. Ceci sera fort important dans sa vie. Les différents prénoms sous lesquels il est connu trahissent du reste cette situation. Son prénom officiel, au baptême, est Theodoricus, nom sous lequel il est souvent désigné dans les chartes encore rédigées en latin. Ce prénom se traduit en français par Thierry mais, comme il avait été élevé en allemand, il est souvent prénommé Diederik (d'où vient le diminutif flamand de Dirk).

Bien que l'Histoire prouve sa décision de ne pas renoncer à ses prétentions, il ne semble pas, nous dit le prudent PIRENNE, qu'il se soit mis en campagne dès le début. Il va attendre et profiter du mécontentement qui grandit dans les milieux urbains contre le comte Guillaume. Il s'est souvenu certainement là de l'exemple de son grand-père Robert 1er qui s'appuya sur les milieux urbains naissants lors de son coup de force de 1071. Or, en soixante ans, les milieux urbains n'ont fait que croître. Ces milieux de commerçants et d'artisans de la laine redoutent que la présence sur le trône comtal de Guillaume Cliton amène une rupture des affaires avec l'Angleterre. Ils redoutent aussi un alourdissement de la fiscalité car, dit-on, Guillaume de Normandie a été choisi par le Roi à charge de lui fournir une somme de 1.000 marcs d'argent et déjà il ne tient pas ses promesses faites aux villes.

Bientôt, deux seigneurs, Daniel de Termonde et Iwan d'Alost, entrent en action pour soutenir Thierry. Chose curieuse, ils sont soutenus par le Duc de Brabant Godefroid 1er (leurs seigneureries sont situées sur la frontière du Duché de Brabant) qui met même des hommes d'armes à leur disposition. Voilà donc un premier prétendant évincé qui se rallie à Thierry (pas pour longtemps mais, tout de même, à un moment propice). Daniel et Iwan prirent soin, pour respecter les lois de la féodalité de « rompre l'hommage » qu'ils avaient fait au comte Guillaume (2). Ils ont donc les mains libres pour parcourir le pays au nom de Thierry. En fait, la guerre civile commence. Le Roi a vainement tenté une conciliation. Il a convoqué Guillaume et Thierry à Arras pour s'expliquer. Aucun des deux ne paraît. Le Roi envoie des renforts à son vassal Guillaume.

(2) Ce détail est exposé par H. PIRENNE dans un de ses premiers ouvrages : « Histoire du meurtre de Charles le Bon, Comte de Flandre, 1127/1128 » (Paris 1891). Daniel et Iwan avaient obtenu du comte Guillaume la convocation d'une assemblée de la noblesse à Ypres (centre géographique de la Flandre à l'époque). Ayant appris les mauvaises intentions du comte à leur égard, ils demeurèrent à Roulers et envoyèrent à Ypres des messagers, porteurs de leurs blasons, pour rompre l'hommage en leurs noms.

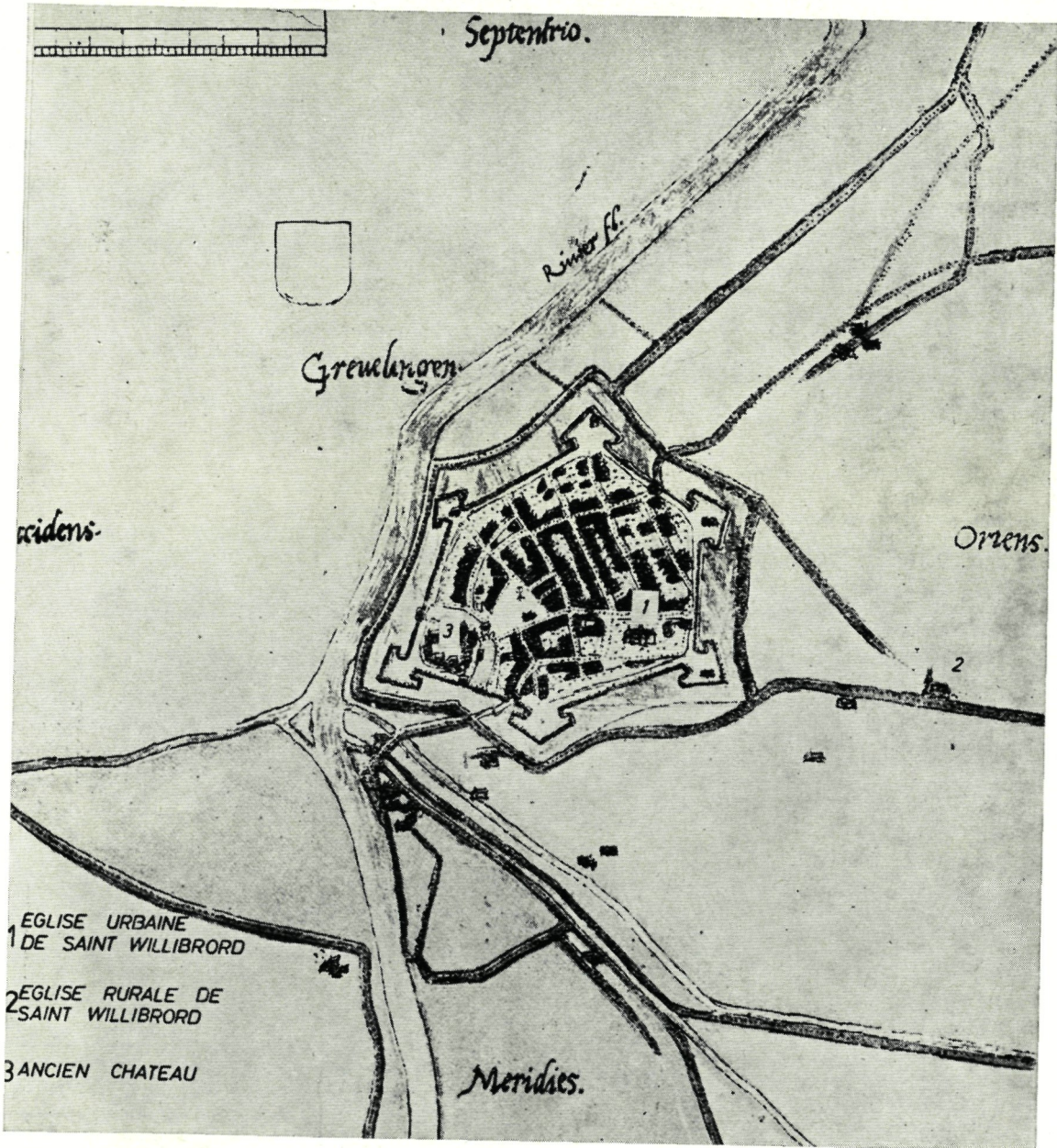
(1) Notice sur Thierry d'Alsace figurant dans la « Biographie Nationale » publiée par l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique - Tome 24 (1926-1929).

Travaillées par la propagande, les villes commencent à se soulever. Le 11 mars 1128, Gand ouvre ses portes à Thierry qui y fait une entrée triomphale. Il reçoit l'appui du Comte de Hollande (deuxième prétendant évincé rallié à sa cause) ce qui lui permet de faire au Flamands promesse d'avantages en matière de commerce et de pêche en Zélande. Voilà de quoi plaire aux villes. Le 26 mars, Thierry fait son entrée à Bruges, dans le même enthousiasme qu'à Gand. Voilà donc Thierry dans la chef-ville du Comté et Guillaume dans le maquis (pour employer une expression actuelle). A Bruges, au cours de réunions et de cérémonies qui occupent les journées des 30, 31 mars et 1er avril,

Thierry est reconnu comme Comte de Flandre par une assemblée de nobles et de bourgeois et il prête serment sur la chasse de Saint Donatien d'observer les privilèges et coutumes. Le Roi d'Angleterre, Henri 1er, lui apporte son appui. Voilà de quoi bien rassurer les villes flamandes. Le Roi d'Angleterre en sera récompensé car, toute sa vie, Thierry s'emploiera à placer la Flandre dans une position de neutralité entre l'Angleterre et la France.

Le 9 avril, Ypres ouvre ses portes au nouveau comte. Cet exemple est suivi, trois jours plus tard, le 11 avril, par Lille. En un mois, Thierry a donc pris possession de quatre des grandes villes de Flandre.

Plan de Gravelines, dressé entre 1560 et 1565, par Jacob de Deventer. Reproduit avec l'aimable autorisation de Monsieur le Professeur Dr. Adriaan VERHULST.



Mais tout est loin d'être fini, poursuit H. PIRENNE. Louis VI le Gros intervient personnellement et vient mettre le siège devant Lille, siège qu'il lève le 21 mai. De son côté, Guillaume, avec ses faibles forces et les renforts royaux mis à sa disposition, ne laisse pas tomber les bras et se bat avec l'énergie du désespoir. Le 21 juin, il inflige même aux troupes de Thierry une lourde défaite à Axpoele (hameau de Ruiselede) mais ne parvient pas à réoccuper Bruges vers laquelle il marchait. A la mi-juillet, Guillaume apprend un événement dans lequel il croit voir le retournement de la situation.

Le Duc de Brabant, Godefroid 1er, s'est brouillé avec Daniel de Termonde et Iwan d'Alost, leur a non seulement retiré l'appui de ses hommes d'armes mais encore assiégé même Alost. Guillaume court prendre part au siège d'Alost et... s'y fait tuer, le 29 juillet. Thierry triomphe et Louis VI le Gros doit bien accepter son hommage comme XVIème comte de Flandre.

Analysant les causes du succès difficilement obtenu par Thierry, H. PIRENNE l'attribue en grande partie au ralliement des milieux urbains, facilité par l'appui reçu de l'extérieur. A l'extérieur, Thierry a en effet rallié tous les anciens prétendants à l'exception de Baudouin IV, Comte de Hainaut, qui restera son adversaire durant toute sa vie. Ayant reçu l'appui des milieux urbains, il leur fut toujours dévoué. Il confirma les privilèges et en donna d'autres. Il se montre très large à l'égard de la ville de Saint Omer, qui ne s'était pas ralliée à lui et dont il dut changer le châtelain. Il ne confirma pas le privilège donné à cette ville par Guillaume Cliton de battre monnaie mais donna aux bourgeois de Saint Omer le terrain sur lequel ils avaient édifié leur « Gildehalle » à laquelle il attacha l'immunité judiciaire. En 1157, il octroyait aux mêmes bourgeois les franchises dont jouissent les marchands de Gand, de Bruges, de Furnes et de Dixmude aux foires de Lille, de Messines et d'Ypres. Il établit semble-t-il l'institution des baillis et travailla à l'unification du droit communal que devait achever son fils.

Au sujet du ralliement de la noblesse, Henri PIRENNE parle volontiers d'un personnage qui est Servaes (en français, Gervais) de Praet, Seigneur de Moerkerke<sup>(3)</sup>. Il est déjà cité par des auteurs plus anciens comme ayant fait la première Croisade sous les ordres de Robert II de Jérusalem. Nous le retrouvons comme camérier du Comte Charles le Bon et il était à ses côtés, le 2 mars 1127, dans l'église Saint Donatien, lorsque le comte fut assassiné. C'est lui qui, quelques jours plus tard, souleva le peuple de Bruges et les gens venus de Gand et autres lieux de Flandre et les mena à l'assaut du Burg dans lequel s'étaient réfugiés les assassins qui furent ainsi capturés et livrés au châtimement qu'ils méritaient. Lors de leur arrivée à Bruges, le Roi de France Louis VI le Gros et le nouveau comte Guillaume le félicitèrent pour sa belle conduite et il

reçut en récompense la Châtellenie du Burg de Bruges. Etant redevable à l'égard du nouveau comte, il n'avait rien entrepris contre lui, suivi dans cette attitude par toute la noblesse du comté (à l'exception de Daniel de Termonde et d'Iwan d'Alost). Ce sera pourtant lui qui ralliera la noblesse à Thierry et il conservera ainsi la châtellenie du Burg de Bruges.

Du côté de l'Eglise, nous dit encore H. PIRENNE, les choses ne furent pas commodes. Au cours du conflit avec Guillaume, Thierry fut excommunié par l'évêque de Tournai<sup>(4)</sup> mais il semble que cette excommunication demeura sans effet. S'il fut au mieux avec les ordres religieux en Flandre, auxquels il accorda de nombreuses libéralités, Thierry fut, par contre, pratiquement toujours en conflit avec l'Eglise parce qu'il cherchait à intervenir dans la désignation des évêques. Plus précisément dans le diocèse qui nous intéresse, celui de Thérouanne, Thierry profita de la vacance de ce siège en 1130 pour essayer de faire élire son frère Baudouin, encore mineur. Cette candidature était soutenue par les habitants mais elle échoua devant la résistance du clergé soutenu par l'archevêque de Reims et ce fut Milon qui fut désigné. Ce prémontré français fut un grand « évêque des Morins » et gouverna le diocèse jusqu'en 1159. A partir de 1142, il eut besoin de la protection du comte et les rapports s'améliorèrent.

## Les grandes périodes de la vie de Thierry d'Alsace

### - La Terre Sainte.

Devenu comte de Flandre, Thierry vint donc s'installer à Bruges avec son épouse Suanehilde, laquelle est peu connue, nous dit PIRENNE, si ce n'est qu'elle était d'origine allemande. Elle mourut du reste le 4 mars 1133, laissant une fille prénommée Laurette. En 1139, Thierry donna Laurette en mariage à Iwan d'Alost (qui l'avait bien mérité car il avait failli tout perdre pour amener Thierry au pouvoir). Iwan d'Alost et Laurette eurent un fils qui reçut le prénom de Thierry en l'honneur de son grand-père. Il devait normalement succéder à son père comme seigneur d'Alost mais il mourut en 1165 ce qui fit retourner la seigneurie d'Alost au domaine personnel du Comte de Flandre.

Dès 1134, l'année suivant celle du décès de sa première épouse, Thierry se remaria avec Sybille d'Anjou, fille du Comte Foulques d'Anjou apparenté à la famille des Plantagenets. Sybille avait été fiancée avec le comte Guillaume auquel Thierry prit ainsi et son comté et sa fiancée.

Rappelons que c'est en 1134 que débute la Transgression Dunkerquoise III-B qui intéresse surtout la région de Bruges et dont il faudra parler à propos de Philippe d'Alsace. Le Sincfal devient le Zwin. Le mariage de Thierry et de Sybille nous ramène en Terre Sainte. En effet, le père de Sybille, Foulques V d'Anjou, était devenu, en 1131, le 3ième

(3) Moerkerke est une localité proche de Bruges. Sa chapelle apparaît à la fin du XIe. et dépendait alors de la paroisse d'Oostkerke dont elle fut isolée par la Transgression Dunkerquoise III-B qui débute vers 1134 et atteignit Moerkerke (source Prof. A. VERHULST). Cette localité était traversée jadis par la Lieve, actuellement par le canal Léopold et le canal de Schipdonk - Actuellement fusionnée avec Damme.

(4) La majeure partie du Comté de Flandre fait toujours partie du diocèse de Tournai. L'évêque est Mgr. SIMON, comte de Vermandois, 44ème évêque de Tournai et dernier évêque de Tournai-Noyon. Ce prélat avait déjà, l'année précédente, excommunié les assassins de Charles le Bon. Il devait mourir en Terre Sainte, en 1148.

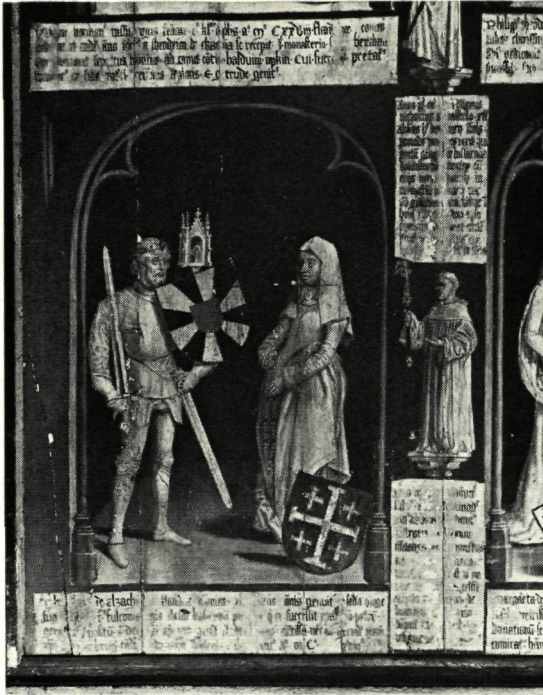


Le Procession du Saint Sang. - L'escorte de Thierry d'Alsace, revenant avec lui en Terre Sainte. - Clichés « Dienst voor Toerisme » Brugge.



Roi de Jérusalem, en épousant Mélisande, fille de Baudouin II de Jérusalem. Ce Baudouin, il était le cousin de Baudouin 1er (mort en 1118) qui avait succédé à son frère Godefroid de Bouillon (mort en 1100) qui n'avait voulu porter que le titre d'Avoué du Saint Sépulcre. En réalité, le trône de Jérusalem fut inoccupé assez longtemps, sans être officiellement vacant, car Baudouin II était tombé aux mains des Sarrasins. A ce moment, on offrit même la couronne à Charles le Bon, qui déclina l'offre estimant devoir se consacrer entièrement à la Flandre. Voilà donc Thierry devenu le beau-fils du Roi de Jérusalem et des liens de famille se nouent avec ce royaume à l'érection duquel Robert II avait déjà apporté un si grand appui. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Thierry soit allé quatre fois en Terre Sainte et que son fils Philippe y perdit la vie au cours de sa deuxième expédition.

Des contacts étroits vont tenir Bruges et Jérusalem sur la même longueur d'ondes, dirions-nous. Et c'est ce qui explique ce véritable culte du souvenir qui est toujours si vivant à Bruges depuis des siècles, la Relique du Saint Sang, les deux chapelles du Saint Sang, la Procession et le Jeu du Saint Sang et cette curieuse Eglise de Jérusalem qui reproduit (à peu de choses près, dit-on) la Basilique du Saint Sépulcre. Cet ensemble de choses est unique au monde et nous pouvons en être légitimement fiers.



Thierry d'Alsace et Sybille d'Anjou. - Bruges, Ancien Refuge de l'abbaye de Dunes. Reproduit avec l'aimable autorisation de Mgr. P. DECLERCK, Président du Grand Séminaire de Bruges. (A noter : ancien écu de Flandre, armes du Royaume de Jérusalem et évocation de la Relique du Saint Sang). Cliché A.C.L. Bruxelles.

**Les quatre voyages de Thierry en Terre Sainte** vont vraiment diviser sa vie en grandes périodes. Ses longues absences poseront le problème de son remplacement à la tête du Comté et des voisins mal intentionnés en profiteront. Ces voyages en Terre Sainte jouent un rôle dans la fondation de la ville de Gravelines.

En 1138/1139, Thierry fit un **premier séjour en Terre Sainte**, à la demande de son beau-père, Foulques 1er de Jérusalem. Il l'aïda à reprendre la ville de Panéas qui était retombée aux mains des infidèles. Sybille gouverna en l'absence de son époux. De 1147 à 1149, Thierry fit un **second séjour en Terre Sainte** à l'occasion de la Deuxième Croisade, prêchée par le Pape Eugène III. Thierry y joua un rôle prépondérant. Foulques 1er était mort en 1143 laissant le trône à son fils (donc, un beau-frère de Thierry) qui régna sous le nom de Baudouin III. Cette fois, les Croisés, avaient voulu passer à l'offensive et voulaient s'emparer de Damas qui servait de base de départ aux attaques contre la Ville Sainte. Le siège fut long, pénible et inutile (toujours le ravitaillement et l'état de santé). Il fallut lever le siège et rentrer à Jérusalem. Des discussions épouvantables surgirent entre les chefs de détachements qui criaient les uns en allemand, les autres en français, sans se comprendre. Deux clans s'étaient formés. Les uns, ayant à leur tête l'évêque de Langres voulaient tenir Jérusalem à tout prix. Les autres étaient partisans de l'abandon de la ville. Chose qui nous étonne et que H. PIRENNE semble cependant admettre, Thierry (qui domine

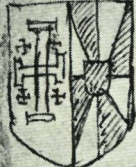
aisément la situation au point de vue linguistique) et Baudouin III se trouvaient dans le camp des partisans de l'abandon. Il fut cependant décidé de tenir Jérusalem. Est-ce à cause de ces sombres pressentiments que Baudouin III confia à son beau-frère la Relique du Saint Sang pour la mettre en sécurité à Bruges ? Toujours est-il que c'est le 3 mai 1149 que Thierry d'Alsace fit à Bruges cette entrée triomphale que la Procession du Saint Sang, instituée largement plus tard, fait revivre chaque année. Il était accompagné de son aumônier principal, l'Abbé de Saint Bertin, Leo, qui jouera un rôle actif dans la création de Gravelines. C'est pour abriter la précieuse relique que Thierry fit construire, dans l'enceinte du Burg, la Basilique de Saint Basile qui existe toujours.

Durant cette absence, Thierry fut remplacé à la tête du Comté par son épouse Sybille assistée de son fils aîné Baudouin. Ce jeune prince aurait du normalement succéder à son père sous le nom de Baudouin VIII mais il mourut jeune, avant 1154. Le Comte de Hainaut Baudouin IV profita du départ de Thierry pour attaquer la Flandre. Sybille obtint heureusement l'appui du Pape Eugène III qui imposa à Baudouin IV de suspendre les hostilités jusqu'au retour de Thierry. Celui-ci avait donc bien des soucis (situation en Terre Sainte et le conflit Flandre-Hainaut) alors qu'il présentait aux Brugeois émerveillés la précieuse relique.

En 1157/1159, Thierry entreprit son **troisième voyage en Terre Sainte**, à la demande de son beau-frère Baudouin III de Jérusalem. Chose qui reste un mystère pour les historiens, nous dit PIRENNE, la comtesse Sybille l'accompagna et ne revint plus en Flandre. Elle prit en effet le voile au Monastère de Saint Lazare à Jérusalem. Durant cette absence, le gouvernement fut assuré par Philippe, qui eut à repousser une action du Comte de Hollande. Cette période est d'un grand intérêt pour la fondation de Gravelines. Philippe qui s'est bien tiré d'affaires en l'absence de son père, gouverne maintenant en association avec lui. Son rôle personnel devient de plus en plus prépondérant.

Enfin, en 1164, Thierry se rendit une **quatrième fois à Jérusalem**, poussé, pense-t-on, par le besoin de revoir une dernière fois Sybille. Il était certainement mu par un pressentiment car Sybille mourut à Jérusalem l'année suivante, en 1165. Thierry trouva le trône du Royaume Chrétien occupé par un autre beau-frère, Amaury 1er. Baudouin III avait été assassiné l'année précédente, en 1163. Pendant cette absence, Philippe avait gouverné seul. Il continuera à le faire car, à son retour, Thierry ne s'occupa plus de rien. Il se retira à l'Abbaye de Watten qu'il affectionnait particulièrement. Il trouva pourtant le moyen de mourir à Gravelines, ville toute proche et fondée entretemps. La date de sa mort fut longtemps placée le 17 janvier 1168. H. PIRENNE estime, sur le vu des travaux récents en matière de reconstitution exacte du calendrier de cette époque, qu'il faut retenir la date du 4 janvier 1168. Thierry est mort très probablement au château comtal de Gravelines auquel nous avons fait allusion à propos du tonlieu cité par Robert II de Jérusalem. Selon ses dernières volontés, il fut inhumé en l'Abbaye de Watten, en la Chapelle de Saint André. Thierry eut sept enfants légitimes de son mariage avec Sybille. Il eut trois fils (Baudouin, mort jeune, Philippe qui

*Leodoringz omnes fclmiz de pibilla deo sub p- dnanpkin  
 in pnditit y regia fundawant avo dnt. m. C. xl / vi  
 Calenda. mazi*



*admitat pncipal m dnt.  
 et dntone ofort  
 p dntis et integritas d dntis dmpar hngs.  
 vngens mgreuo fova pntz ablt.*

*Wltes fclmiz  
 et p dntandz  
 Comtes / m pntis*

*Fuit m dntandz dnt ablt.  
 dnt Jo. pipinuz 1547*



*Leodoringz et fclmiz dnt dntandz  
 dnt dntandz dnt dntandz  
 et dntandz dnt dntandz  
 de quoz hng m dntandz  
 f. Mozan. p. dntandz*

lui succéda et Mathieu qui devint Comte de Boulogne) et quatre filles (dont Marguerite qui épousa, après la mort de son père, le comte de Hainaut). On lui connaît aussi trois fils naturels.

### La fondation de Gravelines peu avant le 21 février 1164...

Pour ce qui est des grandes lignes de la vie de Thierry d'Alsace, nous avons suivi H. PIRENNE. Avec le Professeur A. VERHULST,<sup>(5)</sup> nous allons maintenant essayer de mieux préciser la date de la fondation de Gravelines et de déterminer la part prise par Thierry et par Philippe dans cette fondation. Ceci n'est pas commode car, durant une bonne partie de cette période, le père et le fils gouvernent ensemble.

Donc, les bons moines de Saint Bertin jouissaient en paix de la saline de Gravenenga que Robert II de Jérusalem leur avait donnée, entre 1109 et 1111, en mémoire de son fils Guillaume. Le lieu est situé dans la paroisse de Saint Willibrord, près de Bourbourg, non loin de la mer. Depuis une quarantaine

(5) Le Professeur VERHULST a analysé une série de documents authentiques. Malgré le ton narratif utilisé pour ce passage, nous pouvons assurer que les moindres faits et dates, dont il est fait mention, ont été minutieusement vérifiés. Pour alléger le texte, nous avons omis beaucoup de références qui sont d'ailleurs tenues à la disposition du lecteur que la chose intéresserait plus particulièrement.

voir illustration p. 25

### CROQUIS EXTRAITS DES « MEMORIAUX »

#### d'Antonio de SUCCA

Antonio de SUCCA, dont l'acte de baptême n'a pas été retrouvé, naquit à Anvers (ou aux environs), au plus tard en 1567. Il appartenait à une famille noble d'origine piémontaise. Il fut élève de l'École Saint Luc et contemporain de RUBENS. En 1600, les Archiducs ALBERT et ISABELLE, arrivés aux Pays-Bas l'année précédente, le chargèrent par « lettre patente » (disparue) de rassembler la documentation iconographique nécessaire à la constitution de séries de portraits des princes qui avaient régné sur nos provinces. Pendant plusieurs années, Antonio de SUCCA parcourut les provinces restantes des Pays-Bas, visitant les églises, couvents, abbayes, châteaux etc. Exhibant partout sa « lettre patente », il prenait des croquis de peintures et sculptures, prenait quelques notes sur les couleurs et matériaux et résumait aussi les explications reçues sur place. Il faisait authentifier le tout par une personne qualifiée. Les croquis réunis sur le Folio 48 ont été réalisés à l'Abbaye cistercienne de Clairmarais, près de Saint Omer. Cette abbaye, entrée en activité en 1166, fut fondée, dit la tradition, en 1140 ou 1146. Ces deux dates (M C x L et 1146) sont notées en haut à droite. Thierry d'Alsace et Sybille d'Anjou furent des bienfaiteurs de l'abbaye et y figuraient sur une peinture murale dont l'auteur et la date d'exécution sont ignorés. La date de 1547 (1546 surchargé), notée au centre du folio, est celle d'une restauration (ou d'une réfection totale) par l'Abbé Robert II Pépin. Sybille est représentée avec les armes combinées de Flandre (ancien écu gironné) et du Royaume de Jérusalem. Thierry porte l'ancien écu de Flandre tandis que Philippe porte le Lion et est qualifié de « comte de Flandre et de Vermandois ». En dessous, à droite, figure l'attestation du passage d'Antonio de SUCCA à l'Abbaye, signée par l'Abbé Morand BLOMME et datée du 25 janvier 1602. Antonio de SUCCA réalisa une série de tableaux d'après ses croquis. Ces tableaux ornèrent l'Hotel de Ville d'Anvers mais furent malheureusement détruits par un incendie. Antonio de SUCCA mourut à Anvers le 8 septembre 1620. L'Abbaye fut détruite en 1791 à l'exception d'une dépendance (ferme) qui subsiste encore. Une grande croix en argent, don de Sybille d'Anjou à l'Abbaye de Clairmarais, est encore conservée à Saint Omer. (source : Notice éditée par la Bibliothèque Royale Albert 1er à l'occasion de l'exposition des « Mémoires » d'Antonio de SUCCA, tenue en la Chapelle de Nassau en 1977).

d'années, ce lieu sert à l'élevage des moutons. Nous verrons plus loin que les moines y ont même édifié une petite chapelle pour les besoins de la communauté locale et que cette chapelle est distincte de l'église paroissiale de St. Willibrord. L'Abbaye est gouvernée depuis 1138, avec compétence et bonté (nous le verrons), par l'Abbé Léo, appelé également Léon ou Lionnel. Il fut un des grands abbés de Saint Bertin. Nous savons déjà qu'il fut l'aumônier principal de Thierry au cours de la seconde Croisade.

Un certain temps avant 1157, à un moment qu'il n'est pas possible de déterminer, la nature avait, une fois de plus, fait parler d'elle en ce lieu de la côte flamande, cette côte en perpétuelle évolution. Cette fois, ce n'était pas une inondation mais une action combinée des marées et des vents qui avait recouvert une partie de la bergerie par des dunes. Il est évident que ce phénomène ne s'est pas accompli en un jour. Or, en vertu du « droit régalien » de l'époque, les dunes, comme tous les terrains incultes, appartiennent de droit au comte<sup>(6)</sup>.

Une terre redevenant inculte devait faire retour au comte, moyennant peut-être une indemnité. L'hypothèse d'un acte de mauvaise humeur du comte est à écarter car l'Abbé Léon était, sinon un ami, tout au moins une personne que le comte devait ménager à cause de leur campagne commune en Terre Sainte. Nous verrons du reste Philippe d'Alsace reprendre, dans des conditions analogues, la terre de Sandeshove que Robert II avait donnée aux moniales de Notre Dame de Bourbourg et qui servira d'assiette à la future ville de Nieupoort. Le Professeur VERHULST opine donc à croire que Thierry a fait usage de son droit sur les terres incultes et ajoute prudemment que rien ne permet de dire qu'il avait eu, à ce moment, l'intention de fonder à cet endroit une ville portuaire.

Précisément à cause de ses bonnes relations avec Thierry, l'Abbé Léon, tout dévoué aux intérêts matériels de l'Abbaye, insiste pour obtenir la restitution du bien repris. Nous sommes en 1157, au moment où Thierry va partir, pour la troisième fois, en Terre Sainte. Nous savons qu'il quitta la Flandre en mai 1157. Le jour exact n'est pas connu mais, comme nous allons le voir, il doit se situer en fin du mois. La question du remplacement se pose à nouveau. Cette fois, Sybille ne peut le faire car elle part avec son époux. Baudouin est mort avant 1154. Heureusement, le second fils Philippe est à même de remplacer son père. Il est né en 1142 et il atteint donc 15 ans, âge admis à l'époque pour assumer de telles responsabilités. On admet généralement que c'est au cours d'une assemblée tenue à Arras, le 12 mai 1157, mois du départ, que Thierry présenta son fils Philippe comme chargé de le remplacer<sup>(7)</sup>.

(6) Dans ses travaux, le Professeur VERHULST s'est attaché à démontrer combien Philippe d'Alsace s'est particulièrement distingué dans la mise en valeur de terres incultes (Histoire du Paysage rural en Flandre).

(7) Par souci d'objectivité, le Professeur VERHULST note cependant qu'une charte datée du 21 avril 1157 et signée par Philippe en qualité de « comes comitatus » a été retrouvée. C'est donc à partir de fin avril ou début mai 1157, que Philippe est associé au gouvernement et il restera jusqu'à la mort de son père en 1168.





Cliché A.C.L. Bruxelles  
Philippe d'Alsace et Elisabeth de Vermandois. - Bruges.  
Ancien Refuge de l'Abbaye des Dunes - Reproduit avec  
l'aimable autorisation de Mgr. P. DECLERCK, Président du  
Grand Séminaire de Bruges. (à noter : l'ancien écu de  
Flandre et le nouvel écu de Flandre).

Et c'est au moment du départ pour la Terre Sainte, que Thierry se décide à restituer à l'Abbaye de Saint Bertin la partie de la bergerie envahie par les dunes. Il donne, à ce sujet, des instructions écrites à son fils Philippe. Il faut pour cela envoyer sur place des hommes de la « Curia » du Comte (c.à.d. des fonctionnaires de la Maison Comtale) pour mesurer le terrain, certainement pour le border et le remettre aux moines dans les limites de ce qui avait été accordé jadis par Robert II. Ce qui est curieux, c'est que ces instructions écrites ne sont pas adressées directement à Philippe mais doivent lui parvenir par l'intermédiaire de l'évêque de Thérouanne (qui est précisément Milon, déjà cité, actuellement en bons termes avec le Comte). Ceci fait supposer que Philippe n'était pas aux côtés de son père au moment où la décision définitive fut prise et que Thierry ne devait plus revoir son fils avant son départ. Ceci fait supposer, en outre, que la décision définitive ne fut prise qu'après l'assemblée d'Arras du 12 mai à laquelle Thierry assistait. C'est donc au tout dernier moment, au moment de partir tout de même vers l'aventure, que Thierry, peut-être anxieux et voulant avoir la conscience tranquille au sujet de l'Abbé Léon, prend sa décision définitive (8).

Après son retour, en 1159, Thierry constata par écrit que ses instructions avaient été bien suivies et il en exprima sa satisfaction. Ce texte est signé par Thierry et contresigné par Philippe. Le Professeur VERHULST note que la restitution de la bergerie doit être considérée comme le dernier

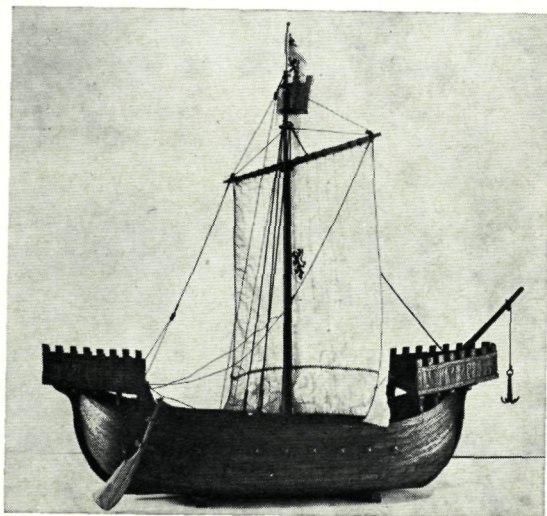
(8) Il était du reste de coutume pour le comte de faire des libéralités aux abbayes au moment d'un départ en Terre Sainte. De nombreux textes en font foi.

acte personnel de Thierry en ce qui concerne Gravelines. Philippe n'a joué qu'un rôle d'exécutant. L'écrit de 1159 n'est pas daté mais doit avoir été rédigé entre le 16 août (date à laquelle la présence de Thierry en Flandre est certaine) et le 15 décembre. Nous verrons le parti que l'on voudra tirer de cette double signature.

Nous avons vu que durant la période qui s'étend du retour du troisième voyage en Terre Sainte (1159) au départ pour le quatrième voyage (1164), le père gouverne avec son fils. En ce qui concerne le retour, nous avons vu que la présence de Thierry en Flandre, le 16 août 1159, est connue avec certitude. Pour ce qui est du dernier voyage, nous savons que Thierry arriva en Terre Sainte en fin septembre 1164. Durant cette période qui va voir la création de Gravelines, il est, comme le dit le Professeur VERHULST, très difficile de déterminer avec certitude la part qui revient à Philippe et celle qui revient à Thierry dans cette initiative. C'est pour cela qu'il prend en considération ce qui se passe dans deux lieux voisins.

Deux ans après la restitution de la bergerie, en 1161, se produit un nouveau retournement de la situation. En fin 1160, l'Abbé Léon, qui se fait vieux, est devenu aveugle. En quelques mois, cette situation entraîne le désordre dans l'abbaye tant au point de vue de l'administration des biens que de la discipline. Le terrain rétrocedé en 1157/59 est à nouveau repris. Cette fois, Thierry et son fils portent la responsabilité commune de cette reprise. Les « Gesta abbatum Sancti Bertini Sithiensium » disent, à ce sujet, que Thierry et Philippe voulaient construire à cet endroit une nouvelle ville (novum portum vel novam villam facere volentes). Au début de 1162, l'Abbé Léon retrouva la vue et se remit à l'œuvre avec vigueur pour remettre de l'ordre dans les affaires de l'abbaye. Il se rendit auprès de Thierry pour réclamer à nouveau la restitution de la terre. La chronique nous dit que le comte le reçut fort bien, à cause de son grand âge et de

Copyright Nationaal Scheepvaartmuseum Antwerpen. Reproduit avec la gracieuse autorisation du Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Anvers.  
Un « cogge » de Philippe d'Alsace! A remarquer le « stuurriem » et le lion de Flandre.



leur vieille amitié, et qu'il renvoya l'abbé à Saint Bertin « avec bon espoir ». Cette attitude est le dernier geste personnel connu de Thierry dans l'affaire qui nous occupe. Ce n'est pas une décision comme en 1157/59. La chronique ajoute que Léon était à peine rentré à Saint Bertin qu'il tomba malade pour ne plus se relever. Il mourut le 26 janvier 1163.

Donc, le 26 janvier 1163, il n'y avait toujours pas de ville puisque l'Abbé Léon est mort avec le « bon espoir » que la bergerie allait être restituée. Cette constatation permet d'éliminer la date de 1159, parfois citée, et surtout la date de 1160, fréquemment citée. Cette constatation permet également d'éliminer une initiative de Thierry gouvernant seul. Godescale, le nouvel abbé de Saint Bertin, élu suivant la Règle en remplacement de Léon, était un homme énergique. Il reprend aussitôt le combat pour essayer de récupérer la bergerie et va même plus loin. Profitant de la présence du Pape Alexandre III au Concile de Tours, il lui fait signer, le 26 mai 1163, une bulle dont il a visiblement rédigé ou inspiré le texte. Par cette bulle, le Pape Alexandre III apporte son autorité apostolique pour confirmer les droits de Saint Bertin sur la bergerie qui lui fut donnée par le Comte Robert, donation qui a été confirmée par le neveu de celui-ci, le Comte Theodoricus et le fils de ce neveu, Philippus. Il est clair que ce texte fait allusion à la constatation par écrit, en 1159, de la restitution de la bergerie.

Thierry et Philippe ne s'émeuvent pas de cet appel à l'autorité pontificale. Le temps et les circonstances vont travailler pour eux. L'Abbé Léon avait gouverné longtemps Saint Bertin en faisant preuve d'un esprit libéral. Il avait conquis les faveurs des jeunes moines formés sous son abbatiat. Mais, les moines plus âgés et partisans d'un retour à plus de sévérité sont les plus nombreux et ce sont eux qui ont porté

Godescale au pouvoir. Le nouvel abbé est donc contesté par les jeunes moines et cette situation dure, semble-t-il, tout le reste de l'année 1163. Godescale doit donc, pour finir, rechercher l'appui du comte et celui-ci en profite pour obtenir de lui l'abandon de ses droits sur la bergerie moyennant une rente de 100 sols. Cette convention date, semble-t-il, de fin 1163. Elle n'a pas été retrouvée mais on y fait explicitement allusion dans une nouvelle convention de 1183, lorsqu'il fallut étendre le territoire de la ville déjà en pleine expansion. Pour cela, l'Abbaye céda alors la totalité de la bergerie moyennant une rente de 20 livres. A cette occasion, le texte de la cession partielle, moyennant rente de 100 sols, dut certainement être restitué ce qui explique sa disparition. Cette nouvelle convention de 1183, portant sur la totalité de la bergerie, nous permet de dire que la première reprise antérieure à 1157, la rétrocession de 1157/59, la seconde reprise que l'on situe en 1161 et la convention avec l'Abbé Godescale moyennant une rente de 100 sols ne portaient que sur une partie de la bergerie.

Dès le moment où la convention que nous pourrions appeler « des 100 sols » est approuvée, Thierry et son fils ont les mains libres. Gravelines a dû être fondée en fin 1163, peut-être au début de 1164. Encore une fois, nous n'avons vraiment pas de chance en matière de textes. On ne possède pas

une charte originale de fondation. A-t-elle été perdue ? A-t-elle seulement jamais existé ? L'existence de la nouvelle ville est révélée, pour la première fois d'une façon officielle, par une charte du 21 février 1164. Dans cette charte, signée par lui seul (Thierry n'est cependant pas déjà en route pour la Terre Sainte), Philippe accorde aux bourgeois de Saint Omer l'exemption du tonlieu et de la juridiction des échevins de la « nouvelle ville en Graveninge ». Il y avait donc déjà, en cette nouvelle ville, des échevins pour rendre la justice. Cette nouvelle ville n'a même pas encore de nom. Pendant un certain temps, on l'appelle « Novus Burgus », « Novus Portus » et même « Nieuport » ou « Nieuwpoort », toujours « en Graveninge ». Très certainement, la nouvelle ville se bâtit sur le territoire de la partie cédée de la bergerie auquel s'ajoutent le port de pêche et le lieu d'embarquement ainsi que le tonlieu comtal et ses dépendances qui nous sont connus depuis la fin du règne de Robert II, au début du siècle. Tout porte à croire que la création d'une nouvelle ville et la mise en place d'une juridiction scabine de Gravelines, notamment, eurent lieu très peu de temps avant cette date du 21 février 1164. Saint Omer est en effet la ville la plus proche et les contacts avec la nouvelle cité sont journaliers à cause de l'Aa. D'autre part, nous avons vu que les bourgeois de Saint Omer, une des plus grosses villes de la Flandre d'alors, sont gâtés par le comte. Il ne fallait donc pas que ces bourgeois, habitués à jouir de privilèges partout, se voient moins bien traités dans un territoire tout voisin, qui va devenir leur avant-port, qu'ils vont fréquenter immédiatement et journellement, que dans des villes plus lointaines. Il y avait donc urgence à prévenir tout incident. Ceci donne à penser que la charte du 21 février 1164, donnée à Saint Omer, suit de très peu la fondation de la « nouvelle ville en Graveninge » (si elle n'est pas concomitante).

« Il est difficile de déterminer avec certitude la part qui revient à Philippe et celle qui revient à Thierry dans cette initiative » dit le Professeur A. VERHULST. Il opine cependant pour une initiative de Philippe et il justifie son raisonnement. Thierry, une première fois, a restitué la bergerie. La seconde fois, il ne le fait plus, ignorant même l'intervention du Pape. Il y a donc là un revirement dans son attitude, revirement que le Professeur A. VERHULST explique par l'influence grandissante de Philippe, lui-même influencé par Robert d'Aire, Chancelier de Flandre. Philippe a déjà 19 ans lors de la seconde reprise, en 1161. Il y a quatre ans qu'il est associé au pouvoir (il a même gouverné seul durant deux ans). Depuis au moins une année, si pas plus, il est vraiment sous l'influence de Robert, Prévôt d'Aire (?).

En sus de Gravelines, il est à l'origine de deux autres initiatives de Philippe au moment où celui-ci gouverne encore sous la tutelle de son père. Ces trois initiatives se situent à la même époque de la jeunesse de Philippe, elles ont trait à des lieux voisins de la Flandre maritime de l'Ouest, elles consistent toutes les trois en la mise en valeur de terres incultes, lesquelles, en vertu du droit de l'époque, n'appartiennent à personne si ce n'est au comte. Une grande similitude se présente dans la réalisation de ces trois initiatives.

De 1161 à 1163, Philippe et Robert d'Aire mettent en valeur une vaste étendue de marais sise au Sud

de Gravelines et de Bourbourg. Des marais, il n'en manquait pas dans le Bloodland et ils ne sont à personne si ce n'est au comte. On draine, on assèche et on crée une vaste étendue cultivable dont le centre devient la nouvelle paroisse de « Sancti Jacobi de nova palude » qui donna naissance à la localité de CAPPELLEBROUCK qui existe toujours. Ce n'est pas pour rien que la convention, que nous avons appelée « des 100 sols », qui entraîne l'acquisition de l'abbé Godescale à la cession définitive de la première partie de la bergerie, prévoit que les 100 sols en question sont assignés sur les recettes de la nouvelle paroisse de Cappelbrouck.

En 1163, Philippe, par une charte signée par lui seul (charte toujours conservée), fonde NIEUPOORT à l'embouchure de l'Yser. Ce nouveau port remplace celui de Longobardum (Lombartzijde), vieux port devenu inutilisable depuis un assaut local de la mer, le 20 juin 1116. Ainsi, comme le dit un historien local, (10) Nieuport est née d'un caprice de la nature et de la grâce d'un prince. Cette ville neuve connaîtra un développement rapide au point de vue fortifications et port. Deux ans après, en 1165, on y trouve déjà un orphelinat et un hospice et Milon, évêque des Morins (déjà cité) vient y consacrer la première église de Notre Dame et en donne l'autel et les biens à l'abbaye Saint Nicolas de Furnes. Ceci prouve, comme nous l'avons dit, que Furnes et Nieuport relevèrent de l'ancien diocèse de Thérouanne. Ici, comme à Gravelines, on n'a pas hésité à reprendre une terre envahie par les dunes à une abbaye, celle de Notre Dame de Bourbourg. Il y a du Robert d'Aire là-dessous car il se moquait pas mal de l'Eglise bien qu'il en portât l'habit.

Les exemples de Cappelbrouck et de Nieuport permettent de mieux comprendre GRAVELINES. Du reste, les chroniques de l'abbaye de Saint Bertin accusent formellement Robert d'Aire d'être le génie malfaisant de l'abbaye, d'être le spoliateur de ses biens. Il fut maudit par les chroniqueurs et certains, dit H. PIRENNE, se sont réjouis en apprenant son assassinat en 1174, y voyant la punition divine pour le mal causé. Le Professeur A. VERHULST, de son

côté, note un passage de la « Continuatio » de la chronique de Sigebert de Gembloux, écrite à l'abbaye d'Anchin, vers la fin du XIIe, accusant Robert d'Aire d'avoir enlevé par la force à St Bertin son domaine de Gravelines et faisant allusion au fait que c'est justement en cette ville que Thierry est mort (11).

Tels sont les éléments qui militent très sérieusement, en l'absence de textes, pour attribuer à Philippe l'initiative de la fondation de Gravelines.

### Premiers développements de Gravelines par Philippe d'Alsace...

Après le départ de son père pour son quatrième voyage en Terre Sainte, en 1164, Philippe gouverna seul. Thierry devait du reste mourir le 4 janvier 1168. Philippe eut donc encore beaucoup de soucis au sujet de la nouvelle ville car tout était à faire.

Il est très improbable que ce soit lui qui entoura la ville de murailles, chose qui lui est parfois attribuée, mais il fit aménager un nouveau chenal de communication avec la mer. Un travail semblable fut entrepris à Nieuport. Antérieurement, le bras principal de l'Aa débouchait dans la crique d'Oye, à l'Ouest, et là se trouvait alors le port (12). Philippe fit aménager un bras oriental de l'Aa, pour servir de chenal. Nous reparlerons de ce nouveau chenal car il donna lieu à beaucoup de critiques ultérieures. Ce même travail a fait naître une tradition solide et toujours vivante à propos de l'origine du nom de la ville. Cette tradition affirme que « Gravelinghe » veut dire « canal du comte » et désigne le chenal creusé (ou tout au moins aménagé) par Philippe, nom qui devint celui de la nouvelle ville. Cette tradition, charmante du reste, est toujours reprise en Flandre française actuelle, elle est citée dans la notice historique de la Ville de Gravelines et dans les éditions Larousse. Messieurs J. DAMS et M. TORRIS m'ont également affirmé avoir toujours entendu dire que telle était l'origine du nom de la ville. Il est toujours très pénible de contester la valeur historique d'une vieille et solide tradition mais force est de constater que, d'autre part, les linguistes ne voient pas la possibilité de traduire le nom de la ville (même orthographié sous une forme ancienne) par canal ou chenal du comte et que, d'autre part, tout l'exposé qui précède révèle que le nom qui fut donné à la ville est celui de la région où elle fut bâtie, nom relevé bien antérieurement à la fondation même de la ville. Nous avons signalé que les paroisses de Saint Willibrord et de Saint Folquin étaient désignées comme se trouvant « en Gravinga ».

Non content d'aménager un chenal vers la mer, Philippe fit également canaliser l'Aa entre Watten et Gravelines. Pour cela, il fit établir à « Watendam » un « passe-lit ». Cette construction a existé sur plusieurs voies d'eau de la Flandre maritime et elle est connue sous plusieurs noms différents, notamment « overdragh ». Nous y reviendrons à propos des liaisons par eau de Gravelines et de son hinterland. Retenons, pour l'instant, qu'il s'agit

(9) Dans la Biographie Nationale (tome 19-1907), H. PIRENNE parle en ces termes de Robert, Prévôt d'Aire. Ce Robert était un homme d'origine fort modeste, né à Chartres à une date inconnue et qui faisait partie du clergé de Tours lorsque Thierry d'Alsace l'appela à son service. Il eut une profonde influence sur Thierry et une influence encore plus grande sur Philippe. Philippe sera son obligé toute sa vie. Il le combla d'honneurs, le fera successivement Prévôt de Saint Omer, de Saint Amé de Douai, de Saint Donat de Bruges et Chancelier de Flandre. Il le fera accéder au siège épiscopal d'Arras et ensuite à celui de Cambrai. Cette dernière charge le mit en conflit avec le seigneur d'Avesnes qui profita du passage du prélat en la ville de Condé pour l'y faire assassiner, le 5 octobre 1174. Philippe réagit immédiatement pour le venger d'une façon terrible. Il fit livrer aux flammes la ville de Condé. Ceci prouve combien ce personnage lui tenait au cœur. Il fut toujours sous l'influence de ses conseils et il l'utilisa pour des missions délicates. H. Pirenne cite comme exemple que Philippe, ayant appris que le comte de Savoie Humbert III qui avait épousé sa sœur Gertrude avait répudié celle-ci et la tenait prisonnière, ce fut Robert que Philippe envoya pour reprendre sa sœur. C'était un personnage, disent les historiens, avide d'honneurs et de richesses. Il sut se les attirer en conseillant toujours des voies profitables au comte.

(10) Camille WYBO « Nieuport ancien et moderne » - Editions Desclée-De Brouwer - 1904.

(11) « Obiit comes Theodoricus Flandrensis, in villa illa, quam sancto Bertino abstulerat per violentiam Roberti prepositi ».

(12) Débouchés fluviaux et maritimes du Bas-Artois-J. de Pas, Secrétaire général de la Société des Antiquaires de la Morinie - Revue du Nord 1929.

d'un barrage qui sépare deux biefs à niveaux différents. De chaque côté du barrage, un plan incliné permet de hisser hors de l'eau un bateau et de le faire glisser ensuite dans l'autre bief. Ce système n'est utilisable que pour de petits bateaux d'intérieur. L'établissement à Watten, par Philippe d'Alsace, d'un tel barrage muni de plans inclinés, permet donc de dire que les navires de mer ne pouvaient remonter l'Aa au-delà de ce point et, notamment, ne pouvaient atteindre Saint Omer. Edouard VAN HALTEREN, de l'Académie de Marine de Belgique, s'est consacré à l'étude des anciens « passe-lits » et, notamment, à celui de Watten. Il nous dit, à ce sujet, que Philippe d'Alsace, après avoir assuré par des digues la défense de terrains reconquis sur la mer entre Bergues et Watten (sans doute fait-il allusion à la réalisation de Cappellebrouck), créa, par une charte de 1169, seize prébendes au profit des chanoines de l'église de Saint Pierre à Aire-sur-la-Lys. Ces revenus devaient provenir tant de l'exploitation des susdites terres que du profit du passage à l'overdragh établi à Watendam sur un bras oriental de l'Aa, la Haute Colme. Il résulte de cette charte, que cet ouvrage était accolé à un moulin à eau et que le treuil était mis en mouvement par ce moulin. Il s'agit donc d'un ouvrage hydraulique remarquable pour l'époque, car, en d'autres endroits, la force motrice était fournie par des chevaux, des chiens ou même... des femmes!<sup>(13)</sup> Rappelons ici que les premiers essais de canalisation de l'Aa furent entrepris par Baudouin VII, en 1114, et que Nieurlet est cité comme lieu de débarquement à Saint Omer dans une charte du comte Guillaume (Cliton) de 1127.

En 1180, nous voyons Philippe intervenir pour mettre fin à un conflit qui avait surgi entre les habitants de la nouvelle ville et l'Abbaye de Saint Bertin. Nous apprenons ainsi que la dite abbaye prélevait une « dîme des harengs » sur les pêcheurs de Gravelines. Ceux-ci, étant devenus bourgeois d'une nouvelle ville, se firent tirer l'oreille, faisant valoir qu'ils n'avaient plus d'obligations à l'égard de l'abbaye. Il s'agit là d'un phénomène normal d'affranchissement des citoyens d'une ville neuve tant à l'égard d'un seigneur local que d'une abbaye. Les abbayes avaient rendu de grands services mais s'étaient arrogé certains profits. Philippe intervint comme médiateur et les pêcheurs de Gravelines s'engagèrent à continuer à payer la « dîme des harengs » à l'abbaye. En échange l'Abbé s'engageait, de son côté, à faire célébrer un certain nombre de messes par an pour appeler la protection du Ciel sur les pêcheurs gravelinois. Un conflit de ce genre surgit également, vers la même époque, à Nieuport. Il nous est connu par une déclaration adressée au Pape Luc II, en 1183, déclaration par laquelle les habitants de Nieuport promettent de « continuer à payer la dîme comme ils le faisaient déjà depuis soixante années ». <sup>(14)</sup> La dîme du hareng servait, à Nieuport, à l'entretien

des établissements charitables. Notons ici, car nous y reviendrons, que tant à Gravelines qu'à Nieuport, villes fondées par Philippe d'Alsace en 1163, la « dîme du hareng » existait au profit d'une autorité ecclésiastique bien avant la fondation de la ville. Vers la même époque, c'est-à-dire, d'après le Professeur A. VERHULST, entre 1179 et 1183, Philippe obtint la cession de la totalité de la bergerie de Saint Bertin moyennant la rente de 20 livres assignée sur les recettes comtales de Furnes en remplacement de la rente des 100 sols assignée sur les recettes de Cappellebrouck. Ceci prouve la rapide extension de la ville au cours de ses vingt premières années. Cette rapidité d'extension se retrouve, nous allons le voir, dans une autre ville portuaire fondée par Philippe.

### L'Eglise adapte son organisation à la création de Gravelines...

Le Professeur A. VERHULST s'est attaché à préciser ce dernier aspect de la création de la ville. Nous avons vu que la Bergerie était située dans une paroisse, celle de Saint Willibrord. Cette église se trouvait en dehors de la nouvelle ville. Sur le territoire de la bergerie et donc à l'intérieur de la nouvelle ville, se trouvait une chapelle construite par les moines pour les besoins de la petite communauté locale. Une lettre du Pape Alexandre III (déjà cité, à propos de Gravelines, en 1163), rédigée à la fin de son pontificat, en 1181, nous apprend que cette chapelle avait été abandonnée par les moines lors des temps difficiles (probablement lors de la formation des dunes), mais que, maintenant (en 1181), elle avait été restaurée par les habitants de la nouvelle ville et que les moines se proposaient d'y revenir. Ils le firent du reste pour veiller à leur perception de leur « dîme du hareng ». Or, les habitants de la nouvelle ville avaient restauré l'édifice parce qu'ils voulaient que celui-ci devienne leur église paroissiale dans les murs de leur ville. Le tout fut mis au point par une charte épiscopale de Didier, évêque de Thérouanne et successeur de Milon. En vertu de cette charte de 1190, l'église restaurée sise dans les murs de Gravelines devenait l'église paroissiale de la ville sous le vocable de Saint Willibrord, en lieu et place de l'église sise hors les murs. Les moines quittaient la ville puisque le paiement de la dîme leur était garanti. Ceci prouve, d'une autre façon, qu'il avait fallu une vingtaine d'années pour voir la ville acquérir de l'importance. Le Professeur A. VERHULST illustre ce transfert de l'église paroissiale par un plan bien ultérieur, de Jacob de Deventer, auquel nous ferons allusion au moment voulu. L'ancienne église rurale figure au plan sur le chemin de Loon, près du hameau des Huttes. Une bulle de 1218 parle du reste d'une « ecclesia de Graveninges cum capellis suis ».

### Autres réalisations de la politique économique de Philippe d'Alsace...

Dans le domaine de la politique économique, Philippe d'Alsace ne se limita pas à la création de Gravelines, Nieuport et Cappellebrouck qui datent du début de son règne. Evoquons brièvement les autres principales réalisations car chacun d'elles mérite plus qu'une étude. Philippe se distingua vraiment dans le domaine des endiguements, de la mise en valeur de terres incultes et, notamment,

(13) Edouard VAN HALTEREN - « Les anciens passe-lits de la plaine flamande » - Communications à l'Académie de Marine - Tome V-1950/51. L'auteur fit cette étude alors qu'il était attaché au Quartier Général de l'Armée anglaise à Saint Omer, durant la guerre 14/18.

(14) Camille WYBO - « Nieuport ancien et moderne » (déjà cité).

dans l'exploitation de tourbières (richesse naturelle de l'époque) dans les régions jadis recouvertes par les eaux.

En 1174, il entame de grands travaux d'endiguement autour de Bruges, réduisant les dimensions du Zwin qui avait succédé au Sincfal lors de la Transgression III-B qui débute en 1134. Une vaste région fut ainsi livrée au développement. C'est ce qui explique la création, en 1175, de l'Abbaye de ter Doest, création qui paraît tardive pour une abbaye côtière. Cette même année 1175, Philippe octroie une charte à Westkapelle, localité dont nous avons signalé l'apparition en 1110, au moment final de la résorption de la Transgression III-A.<sup>(15)</sup> Philippe a donc rapidement gagné du terrain sur la rive Ouest du Zwin. Précisément, à l'extrémité de ce Zwin, près de Bruges, il a fait construire une digue. Ce travail fut exécuté en 1167 grâce à des ouvriers que le Comte de Hollande avait du lui fournir au titre de dommages de guerre. Cette digue donna rapidement naissance à une agglomération constituant l'avant-port de Bruges. En 1180, treize ans après la construction de la digue, Philippe accorda une charte à DAMME (nom également emprunté au lieu comme Nieuport et Gravelines).

En 1168, Philippe avait accordé une charte à MARDICK, localité portuaire dont l'histoire est terriblement compliquée (déjà citée au temps des Romains, détruite par les Normands, détruite par la nature en 1200, détruite par les Anglais, en même temps que Gravelines, Dunkerque et Nieuport en 1383, rebâtie à grands frais comme ville et port par Louis XIV pour être presque aussitôt démolie). En 1183, Philippe créa le port de BIERVLIET dont nous aurons à parler. Vers la même époque, il créa DUNKERQUE au sujet de laquelle l'auteur des « Délices des Pays-Bas<sup>(16)</sup> » signale que « Philippe d'Alsace y attirait beaucoup d'habitants par les privilèges qu'il accorda à cette ville ».

Signalons encore que Mathieu, frère de Philippe et Comte de Boulogne, accorda une charte à Calais entre 1163 et 1173. Signalons par contre et à titre de comparaison que ce n'est qu'en 1267 qu'Ostende reçut une charte de Marguerite de Constantinople (1244-1278).

Philippe unit encore par des canaux Dixmude et Furnes, Poperinge et l'Yser et Ypres et l'Yser. Il obtint encore pour les marchands flamands la création de deux foires par an à Aix-la-Chapelle et à Duisburg, cette ville où devait mourir Mercator et dont la Salvatoruskirche garde la pierre tombale. Il obtint aussi pour les marchands flamands la liberté de navigation sur le Rhin.

Telles sont, brièvement esquissées, les initiatives de Philippe dans le domaine économique. Elles tendent à confirmer l'opinion qui lui prête l'initiative de la fondation de Gravelines.

Si nous comparons toutes les dates citées ci-dessus, nous constatons qu'elles se situent entre 1163 et 1183. Quel prodigieux développement portuaire et côtier en 20 ans !

### Philippe d'Alsace et la puissance navale et maritime de la Flandre...

Le Comté de Flandre, marquisat côtier, fut confronté dès le début avec les problèmes posés par l'usage et la maîtrise de la mer (cfr. Robert 1<sup>er</sup> le Frison, Baudouin V de Lille et Robert II de Jérusalem). Sous Philippe d'Alsace, l'usage de la marine va devenir courant et s'organiser. Ce n'est pas pour rien que plusieurs ont pensé à lui quand il s'agissait de choisir les noms de nos nouveaux escorteurs. La création de nouveaux ports n'est certainement pas étrangère à cet essor naval et maritime.

En 1184, Mathilde de Portugal, qui allait devenir la seconde épouse de Philippe, faisait route par mer vers la Flandre. Son navire fut capturé par des bâtiments normands. Ceux-ci furent interceptés par des bâtiments dunkerquois et la princesse fut délivrée. C'est la première mention de l'activité de marins de Dunkerque, port qui vient d'être créé. Dunkerque devait du reste fournir neuf navires à l'importante flotte flamande que Philippe d'Alsace enverra à la Troisième Croisade en 1189. En 1184 encore, la flotte de Philippe ravage les côtes de la Normandie et va jusqu'à brûler Cherbourg. Philippe donna en permanence la chasse aux pirates qui infestaient encore notre côte et y trouvaient refuge dans les nombreuses criques.<sup>(17)</sup>

Une charte de Jeanne de Constantinople (1205/12-1244) de 1242 reproduit des stipulations fixées par Philippe d'Alsace. Elles ont trait uniquement au Pays des Quatre Métiers (Hulst, Axel, Bouchaute et Assenede), en Flandre Impériale) sur lesquels Philippe a sans nul doute renforcé son autorité. Elles organisent, dans cette région, un système de marine de réserve à mobilisation rapide, subdivisée par sous-secteurs, système qui vient de Hollande et de Scandinavie.<sup>(18)</sup> « Les Quatre Métiers doivent servir le comte, quand il part expédition, et le châtelain de Gand doit commander les troupes. Le métier d'Assenede doit servir le comte pour une expédition navale avec deux cogges de guerre (Hercogghes) ; le métier de Bouchoute avec un cogge de guerre, Botersande avec une zeilscoude ; le métier d'Axel, avec deux cogges de guerre, Zaemslacht, avec un seul ; le métier de Hulst, avec un cogge de guerre et une zeilscoude. Aucun métier ne peut être condamné à l'amende à cause du défaut de ces navires, à moins qu'il n'ait pas rempli ses obligations militaires pour l'expédition prescrite ».

(15) Cette commune est souvent citée dans les vieux textes relatifs à la navigation sur le Zwin à cause de son clocher servant d'amer - « Handboek voor de Zeevaart » édité à Bruges au XVI<sup>e</sup>. - Jos. DE SMET - De Middelleeuwse Scheepvaart op het Zwin - NEPTUNUS 1965/4.

(16) Les « Délices des Pays-Bas ou Description Géographique et Historique des XVII<sup>e</sup> Provinces Belges, sixième édition, Tome Troisième, édité à Liège, chez J.F. BASSOMPIERRE Père, Imprimeur de S.A. et Libraire en l'an M.DCC.LXIX.

(17) Histoire de Duinkerke par Lieselot et Frits PITTEY, publiée dans « Ons Erfdeel » et extraits du « Passé Maritime des Belges » par Constant VANDER MEER, d'après Albert de Burbure de Wezembeek de l'Académie de Marine de Belgique et le Professeur Vicomte Charles TERLINDEN.

(18) Extrait de « Mélanges et documents » - Revue du Nord 1929, page 237.

Comme on le voit, toutes les localités citées furent maritimes. Bouchaute fut un port belge (en territoire hollandais) jusqu'à la fermeture définitive du Braakman, le 30 juin 1952.<sup>(19)</sup> Hulst, si curieuse à visiter, a « déterrée » récemment sa porte d'eau, vestige du port existant jadis sur la rivière d'Hulst actuellement disparue. Axel n'est plus en communication directe avec le golfe du Braakman depuis la fermeture de l'Axelse Gat lors de la construction du canal de Gand à Terneuzen, dont on a célébré le 150<sup>ème</sup> anniversaire en 1977. Cette fermeture constitua la partie la plus difficile des travaux. Il en est demeuré l'Axelse Vlakte. Assenede devait être en communication avec l'Escaut par une ou des criques. Zaamslacht est devenue la commune de Zaamslag fusionnée en 1970 avec la Gemeente Terneuzen et forme actuellement un faubourg moderne de cette ville en plein développement. Quant à Botersande, ne cherchez pas cette localité sur les cartes actuelles. Elle était située sur une pointe formée par la mer exactement au Nord de Biervliet. Elle disparut lors des grandes inondations de la fin du XIV<sup>ème</sup> et du début du XV<sup>ème</sup>. A noter enfin la prépondérance donnée à Gand sur cette contrée, prépondérance qui est encore conforme à la situation actuelle malgré la frontière qui sépare ces « métiers ».

#### Points saillants de la politique intérieure et extérieure de Philippe...

Comme son père, Philippe se montra très bienveillant à l'égard des communes et il accorda de nombreuses chartes. Il œuvra cependant soigneusement au renforcement des organes judiciaires et administratifs du comté. En 1180, il acheva l'unification du droit urbain en Flandre, chose qui est propre à ce comté. Le droit de Bruges, de Gand, d'Ypres, de Lille et de Douai fut mis en harmonie avec celui d'Arras. C'est lui aussi qui dota la Flandre du nouvel écu d'or au Lion de sable armé et lampassé de gueules.

Quel était l'écu qui fut porté par les comtes de Flandre antérieurs ? L'Armorial des Provinces et des Communes de Belgique de Max SERVAIS, édité par le Crédit Communal de Belgique en 1955, signale que l'écu au Lion de Philippe d'Alsace apparaît en 1162. Une solide tradition attribue aux précédents comtes de Flandre et même aux précédents supposés de Baudouin 1<sup>er</sup> Bras de Fer un écu gironné d'or et d'azur portant en cœur ou en abîme (c.-à-d. au centre) un écu de gueules. On trouve des représentations picturales de ce genre à partir du XVI<sup>ème</sup> et l'illustration du présent travail en fait foi. Par contre, nulle preuve historique n'a été retrouvée au sujet de cet écu gironné. On croit l'apercevoir sur la pierre tombale de Guillaume de Normandie (Cliton), mort en 1128. Les spécialistes en héraldique actuels étant aussi sévères que les historiens actuels, l'écu gironné est considéré comme appartenant plutôt à la tradition (si pas à la légende) qu'à l'histoire. Il a pourtant acquis une

existence légale, par un arrêté royal de 1816, lorsque le Roi Guillaume 1<sup>er</sup> des Pays-Bas attribua des armes à la province méridionale de Flandre Occidentale, ancien Département de la Lys. Ces armes, toujours en usage, comportent pour moitié l'écu gironné et pour moitié l'écu au Lion de Flandre. Cette combinaison, très seyante en armoirie et en bannière, prouve combien la tradition était solide à l'époque car Guillaume 1<sup>er</sup> est demeuré connu comme étudiant soigneusement tous les problèmes qui lui étaient soumis.

A peine gouvernait-il seul, que Philippe mit fin au conflit qui couvait depuis longtemps entre la Flandre et le Hainaut. En 1169, il donna sa sœur Marguerite en mariage à Baudouin V de Hainaut.<sup>(20)</sup> C'est ainsi que la Maison de Hainaut régnera pendant un siècle sur la Flandre.

Du côté de la Hollande, nous avons vu que la digue de Damme fut construite, en 1167, par des ouvriers que le Comte Floris III avait dû mettre à la disposition de Philippe au titre de dommages de guerre. Le comte de Hollande avait déjà dû être rappelé à l'ordre lors du troisième voyage de Thierry en Terre Sainte. Il revint à la charge au moment où Philippe gouvernait déjà en fait seul, durant les vieux jours de son père. Mal lui en prit car il fut vaincu et même détenu durant deux ans à Bruges. Il ne dut qu'à la clémence de Philippe, inspirée sans doute par les liens familiaux, de ne pas perdre les îles de la Zélande qui étaient alors tenues en fief de la Flandre.

Nous avons vu que les belles réalisations de la politique économique de Philippe se situent entre 1163 et 1183. La fin de cette période chevauche avec une période de crise grave vis-à-vis de la France, période qui s'étend de 1180 à 1185. Cette crise se terminera au désavantage de Philippe.

En bref, Philippe s'était mis en tête de devenir le second personnage si pas le premier à la Cour de France. Il faut dire, à sa décharge, que tout le poussait dans cette voie. Baudouin V de Lille, son ancêtre, n'avait-il pas été Régent du Royaume ? Elevé dans une cour déjà brillante, à la tête d'une province en pleine prospérité, il fut en cela poussé, pensent les historiens, par Robert d'Aire. Un autre facteur important intervient. En 1156, Philippe avait épousé Elisabeth de Vermandois, comté qui s'étendait entre la Flandre et l'Île de France, dont la frontière méridionale était à deux jours de marche de Paris ! Elisabeth fit de Bruges une cour encore plus somptueuse que ne l'avait fait Sybille d'Anjou. De grands artistes de l'époque, comme Chrétien de Troyes, y vinrent. Il y a malheureusement une grande ombre au tableau, le jeune ménage demeure sans enfants. En 1162, à la mort de son père, Elisabeth hérite du comté de Vermandois avec ses dépendances, l'Amiénois et le Valois, avec les villes de Noyon, Saint Quentin et Amiens. C'était le comté de sa femme, mais Philippe était fier de pouvoir s'intituler sur les chartes : « Ego, Philippus, Flandrie et Viromandie comes » ! En 1173 (Robert d'Aire vivait ses derniers mois), Philippe parvient à se faire introduire à la Cour et devient le personnage le plus

(19) Les embarcations de pêche (immatriculées « BOU ») étaient principalement des fonds-plats. Elles émigrèrent à Terneuzen et à Breskens et ont presque disparu. Depuis 1973, un magnifique fond-plat, complètement gréé, le BOU 8 Isabella, orne la place de Bouchaute. Ce monument curieux vaut le déplacement. Il y a, par ailleurs, un clan des « Bouchoutenaren » à Zeebrugge et même, depuis peu, à Nieupoort (RAMMELOO, SERIE, VAN WIJNSBERGHE, PLOG).

(20) Ce mariage fut célébré à Le Quesnoy, ville du Hainaut que Louis XIV devait enlever à nos provinces, par le Traité des Pyrénées de 1659, en même temps que Gravelines.

influent auprès du Roi Louis VII. En 1179, le roi qui se fait vieux, confie à Philippe l'éducation du dauphin, le futur Philippe II Auguste. Notre comte croit son heure arrivée mais, derrière son dos, d'autres mettent déjà le dauphin en garde. Le futur roi joue bien son rôle et il feint la plus grande admiration pour Philippe. Celui-ci va de l'avant. A défaut de fille, il veut marier sa nièce Isabelle, fille de sa sœur Marguerite et du Comte de Hainaut avec le futur roi. Il promet pour cela une dot magnifique. Isabelle recevra toute la partie du Comté de Flandre sise au Sud du Neuf-fossé, de la Lys et de la Scarpe. Il s'agit de la plus grosse partie des régions francophones du comté avec les riches villes de Saint Omer, Aire, Arras et Bapaume. Le mariage, conclu très péniblement en fin 1179 (Philippe aurait dû se méfier) est célébré à Bapaume, le 28 avril 1180. Philippe est maintenant certain de son succès et il ne sait pas ce qui l'attend. Le 19 septembre de la même année 1180, Philippe II Auguste monte sur le trône dans ce

Paris où l'on est en train de bâtir Notre-Dame. Une fois couronné, Philippe II Auguste dévoile ses véritables sentiments tant à l'égard de Philippe que de tout le Royaume. Il veut être et il sera le premier roi absolu. Le régime féodal, dans lequel le Roi devait ménager les uns pour tenir tête aux autres, prend fin. Cela Philippe ne pouvait le prévoir et c'est la pauvre Isabelle qui paiera toute sa vie les ambitions de son oncle. Un conflit faillit déjà éclater dès 1181. Les armées étaient déjà en mouvement et Baudouin V de Hainaut marche avec Philippe d'Alsace. Le 26 mars 1182, Elisabeth de Vermandois vient à mourir, ce qui donne au Roi une belle occasion d'intervenir. Il fait savoir à Philippe que le Comté de Vermandois et ses dépendances reviennent à Eléonore, sœur cadette d'Elisabeth. Voilà une bonne occasion de faire reculer cette frontière sise à deux jours de marche de Paris. Malgré tout, Philippe II Auguste, qui ne se sent peut-être pas encore assez assuré, compose avec Philippe d'Alsace. Celui-ci peut conserver le comté de Vermandois jusqu'à sa mort mais il doit céder immédiatement le Valois à Eléonore et confirmer la dot d'Isabelle (qu'il regrette déjà d'avoir promise). En 1183, Philippe se fiance avec Mathilde, fille du Roi du Portugal Alfonso 1er. Du coup, Baudouin V de Hainaut prend peur et craint pour sa succession au Comté de Flandre au cas où la nouvelle épouse donnerait un fils à Philippe. Cette éventualité ne se réalisera du reste pas. En mai 1184, un bref conflit éclate et, cette fois, Baudouin V de Hainaut marche avec Philippe II Auguste. Mathilde arrive cependant en Flandre, non sans incidents comme nous l'avons vu, et le mariage est célébré en août de la même année 1184. Philippe, une fois remarié, repart en campagne contre Philippe II Auguste, toujours soutenu par Baudouin V de Hainaut mais il doit conclure une paix désastreuse en juin 1185.

Dès ce moment, Philippe renonce à ses ambitions. Il va se faire une raison à tout, au fait qu'il ne sait pas avoir d'enfants, au fait qu'après sa mort le Vermandois et les villes de la dot d'Isabelle échapperont au comté de Flandre. Les territoires formant la dot d'Isabelle deviendront le Comté d'Artois qui ne sera plus jamais réuni à la Flandre. Deux siècles plus tard, en 1361, un hasard de succession ramena cependant l'Artois au Comte de Flandre Louis de Male. Le comté fera partie du domaine des Ducs de Bourgogne, constituera une des XVII provinces

des Pays-Bas sous Charles Quint et sera reconquis par Louis XIV et rattaché à la Couronne de France, en partie, par le Traité des Pyrénées de 1659 (en même temps que Gravelines) et, en partie, par le Traité de Nimègue de 1677. La dot constituée par Philippe d'Alsace à la pauvre Isabelle, geste que certains auteurs qualifient de « folie des grandeurs », a peut-être fourni des arguments aux juriconsultes du Roi Soleil.

### La Terre Sainte et la mort de Philippe d'Alsace...

Philippe avait hérité de son père et de sa mère cet attrait pour la Terre Sainte, affaire de famille pour la Flandre, nous l'avons vu. Il devait y périr à 49 ans ! En 1173, il y fit un premier mais bref séjour. Son oncle Amaury 1er occupait encore le trône. Rien de spécial n'est signalé si ce n'est le mauvais contact avec les barons de Syrie, mauvais contact dû au caractère de Philippe, pensent les auteurs. Au cours des années qui suivent, la situation du Royaume de Jérusalem se dégrade de plus en plus. On serait tenté de croire que le pessimisme affiché, en 1149, par les deux beaux-frères, Baudouin III de Jérusalem et Thierry d'Alsace, était justifié. Amaury 1er meurt en 1174 laissant un fils Baudouin qui va régner de 1174 à 1185. Il est connu dans l'histoire sous le triste nom de Baudouin IV le Lépreux car il mourut de cette maladie. A sa mort, la couronne passe à Sybille de Jérusalem, sœur de Baudouin IV et donc cousine de Philippe. La même année, Sybille épouse un seigneur français, Guy de Lusignan, qu'elle impose sur le trône alors qu'il est mal accueilli par les barons du Royaume Chrétien. Ceux-ci prétendent que Guy de Lusignan, malgré son nom, n'est pas de véritable noblesse. La mésentente éclate et les Arabes, qui sont gens patients et savent attendre le moment propice, en profitent. Le 2 novembre 1187, le Grand Vizir Saladin réoccupe Jérusalem. Le Pape Clément III (le vrai !) appelle les Chrétiens à une Troisième Croisade. Entretemps, les Croisés sont refoulés jusqu'à la côte. Philippe n'hésite pas une seconde et il part avec une importante flotte en 1189. Le hasard voulut que l'objectif qui lui fut assigné fut la reprise de la ville côtière de Saint Jean d'Acre (l'antique Ptolemaïs et l'actuel port israélien d'Akko), conjointement avec le contingent anglais commandé personnellement par le Roi d'Angleterre, Richard Cœur de Lion, contre lequel Philippe s'apprêtait à partir en guerre, comme vassal de Philippe II Auguste, au moment où la Croisade fut décidée. La ville fut reprise mais, le 1er juin 1191, Philippe devait mourir, victime d'une épidémie qui ravageait, une fois de plus, le camp des Croisés. Ce jour-là, l'épopée flamande en Terre Sainte prenait fin. Elle entrait dans l'histoire et dans la légende qui vit toujours chez nous, à Bruges. La Troisième Croisade s'acheva en 1192. Elle fut suivie de cinq autres Croisades qui permirent au Royaume Chrétien de subsister jusqu'en 1291 avec même une réoccupation négociée de Jérusalem durant dix ans, dix mois et dix jours. Philippe fut d'abord inhumé en l'Eglise de Saint Nicolas sous les murs de Saint Jean d'Acre. Mathilde fit rapatrier son corps et fit bâtir pour lui la Chapelle de Flandre en l'Abbaye de Clervaux au Luxembourg. Cette chapelle disparut au cours de travaux exécutés de 1718 à 1740.

(à suivre)